



Infolettre n° 22

Septembre 2010

Contact : info@aepl.eu

Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire.

Albert Einstein

Plusieurs évènements impliquant l'AEPL auront lieu en octobre et novembre.

1. Rencontre des associations humanistes et de conviction avec les trois présidents des institutions européennes .

L'article 17 du traité de Lisbonne prévoit un Dialogue entre les représentants des institutions de l'Union Européenne et les organisations religieuses et associations philosophiques et non confessionnelles. La rencontre avec les organisations religieuses a eu lieu le 19 juillet 2010.

Tout comme un certain nombre d'autres organisations de conviction, l'Association Européenne de la Pensée Libre (AEPL), a reçu une invitation à rencontrer les présidents Barroso (Commission européenne), Van Rompuy (Conseil européen) et Buzek (Parlement européen). Le thème de l'entretien sera celui de l'année de l'Union européenne, à savoir :

« La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, un impératif pour la gouvernance européenne ».

La pauvreté et l'exclusion sociale sont décrites par Wikipedia comme suit :

« La pauvreté est l'insuffisance de ressources matérielles, comme la nourriture, l'accès à l'eau potable, les vêtements, le logement, et les conditions de vie en général, mais également de ressources intangibles comme l'accès à l'éducation, l'exercice d'une activité valorisante, le respect reçu des autres citoyens. Elle touche des personnes isolées ou des groupes et populations entières dans les pays développés, voire la majorité de la population dans certains pays en développement. Des analyses économiques et des débats portent sur la mesure de la pauvreté, ses causes, et les moyens à mettre en œuvre pour réduire cette pauvreté : économie du développement, aide sociale, etc.

L'exclusion sociale est la relégation ou marginalisation sociale de personnes ne correspondant pas ou plus au modèle dominant d'une société, par exemple, les personnes LGBT gay, handicapées ou les autres minorités. Elle n'est généralement ni véritablement délibérée, ni socialement admise, mais constitue un processus plus ou moins brutal de rupture parfois progressive des liens sociaux. L'exclusion sociale, en privant un individu

ou un groupe, d'une reconnaissance, nie son identité. Et lorsque l'on passe de l'état de fait au statut, alors s'opère un processus de stigmatisation. »

Les définitions ci-dessus ne sont pas scientifiques ni exhaustives, bien évidemment.

2. Colloque de l'AEPL.

L'AEPL organise un Colloque le lundi 15 novembre 2010.

Il aura pour thème : « La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».

Il aura lieu à Bruxelles, au siège de la Commission européenne, avec le concours de celle-ci, en particulier du Bureau Européen des Conseillers Politiques du Président Barroso, mieux connu sous le nom de BEPA.

Conformément à la tradition de l'AEPL, nous n'avons invité que trois orateurs afin de laisser aux participants le temps d'un débat entre eux, et de dégager des conclusions qui, ensuite, seront susceptibles d'être transformées en actions concrètes auprès des institutions européennes.

Le Conseil d'Administration